



Conseil de sécurité

Distr. générale
3 juin 2016
Français
Original : arabe

Lettre datée du 2 juin 2016, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la Libye auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je vous écris pour appeler votre attention sur les paragraphes 15 et 16 du rapport du Secrétaire général sur la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (S/2016/452), dans lesquels au lieu d'évoquer « l'armée libyenne », on parle de « forces fidèles au général Haftar ». Cela constitue un affront pour des centaines d'officiers et des milliers de soldats, que l'on qualifie de fidèles à une personne et non à la nation et au pouvoir légitime qui finance l'armée et l'approvisionne en armes. Ce comportement nuit à l'Organisation des Nations Unies qui doit conserver sa neutralité en Libye et risque de compromettre l'Accord politique libyen.

L'armée libyenne est l'unique force régulière reconnue par la Chambre des députés et constituée, avec le Conseil de la présidence du Gouvernement d'entente nationale, l'une des deux seules autorités légitimes en vertu de l'Accord politique. C'est devant elle que le général Khalifa Haftar a prêté serment lorsqu'il a pris ses fonctions de commandant en chef de l'armée libyenne et c'est elle qui a nommé le général Abderrazaq Nadhoury chef d'état-major de l'armée libyenne. Le général Nadhoury signe en sa qualité d'interlocuteur du Comité des sanctions les certificats d'utilisateur final en cas de demande de dérogation à l'embargo sur les armes imposé à la Libye.

Même si les avis divergent au sujet du commandant en chef de l'armée libyenne, cette dernière reste une institution bien réelle et largement présente sur le terrain, dans l'est, l'ouest et le sud du pays. Elle doit être partie au règlement de la crise libyenne et jouer un rôle de premier plan dans l'élaboration de la politique de sécurité et de défense du pays, par l'intermédiaire du Ministère de la défense du Gouvernement d'entente nationale.

Les appellations figurant dans le rapport montrent que le Représentant spécial du Secrétaire général pour la Libye, Martin Kobler, et le Département des affaires politiques ont succombé à la propagande des groupes armés et des courants politiques libyens hostiles à l'armée et à la police. Dans un entretien publié par l'hebdomadaire français *Le Journal du Dimanche* le 30 mai 2016, M. Kobler a déclaré : « Reste qu'Haftar ne dispose pas d'une armée et d'un territoire très consolidé comme il le prétend. Son armée, c'est plutôt la somme de forces régulières, d'anciens kadhafistes, de mercenaires venant du Soudan ou du Tchad, ou encore des forces tribales ».



Cette déclaration est infondée et entache nettement l'image de l'armée libyenne. Le Secrétariat de l'ONU et M. Kobler doivent donc présenter des excuses.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Ibrahim O. A. **Dabbashi**
